



NOMINIQUE, « LE PAYS OÙ L'ON REVIENT »

LE BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 1, N° 1

DATE : 17 DÉCEMBRE 2009

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

C'est pour moi un privilège et un grand plaisir de pouvoir m'adresser à vous pour la première fois dans cette édition de votre nouveau Bulletin municipal. Son objectif principal est de vous informer de façon plus ponctuelle et mensuelle sur les activités municipales et communautaires de notre village.

Depuis le début de son nouveau mandat, l'administration s'applique à définir les futures priorités et projets basés sur le budget 2010 qui sera déposé mardi, le 22 décembre 2009 en même temps que le programme triennal d'immobilisations (2010-2011-2012). Les services aux ci-

toyens, les infrastructures, l'environnement, les taxes et finances, le développement économique, le patrimoine, les arts et la culture seront au cœur des préoccupations et des décisions du conseil. L'heure viendra à l'action en 2010 pour favoriser le développement durable, accentuer l'implication active des associations et divers comités de notre village. Il y aura place pour questionner, expérimenter, innover, comprendre et se concentrer sur des actions pour faire avancer les choses. D'abord, il y a l'approche de Noël et du Nouvel An.

Au temps des fêtes, nous nous retrouvons en famille pour célébrer, d'abord et avant

tout, le plaisir d'être ensemble. Profitons de ces instants privilégiés pour dire à celles et à ceux qui nous entourent, à nos parents, à nos enfants, à nos amis, combien ils sont précieux et combien nous les aimons.

Au nom des élus et fonctionnaires municipaux, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un heureux temps des fêtes et une bonne année 2010.

Yves Généreux



ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

**Parade du Père Noël et
Dépouillement de l'arbre de Noël**
20 décembre à 12h30, Salle A-Ardouin

Séance extraordinaire du conseil
Adoption du budget 2010
22 décembre à 19h30, Salle J-A-Lalande

Le Flocon d'Or
Concours de décorations de Noël résidentiel et commercial
Coupon de participation au bureau municipal (inscription avant le 22 décembre)

Patinoires municipales
Lundi au vendredi : 13h00 à 21h30
Samedi et dimanche : 10h00 à 17h00
18h00 à 21h30

Nomineige en fête
5 au 7 février 2010
Tournoi de hockey, soirée dansante, spectacle pour enfants et bien plus !
Détails à suivre...

Sentiers glacés du golf
7 jours par semaine de 10h00 à 22h00

Nouveauté :
Piste de pas de patin (ski de fond) au Parc Le Renouveau

C'est l'hiver pour tous,
même pour nos chemins,
svp, ralentissez !

COORDONÉES :

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819-278-3384 — Télécopieur : 819-278-4967

Courriel : mun.nominique@tlb.sympatico.ca — Site web : www.municipalitenominique.qc.ca

FERMETURE TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre au 3 janvier

INFORMATIONS MUNICIPALES

Date des séances du conseil

Les séances du conseil ont lieu tous les deuxième lundi du mois à 19h30 à la salle J-Anthime-Lalande, à l'exception du mois d'octobre où la séance se tiendra le deuxième mardi du mois.

Nouvelle politique familiale

Il est possible d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 30\$ par enfant pour une passe saisonnière donnant accès aux *Sentiers glacés* du golf. Les modalités de remboursement sont disponibles au bureau municipal.

Aqueduc

Les tests de laboratoire effectués à ce jour pour les deux puits se sont avérés très

positifs. Le mandat des plans et devis de l'usine de pompage est accordé et sa construction débutera au printemps 2010.

Une période de rodage est prévue à l'été 2010 pour l'éventuelle mise en route du nouvel aqueduc à l'automne prochain.

Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Une nouvelle entente sera signée le 16 décembre 2009 par les municipalités des trois M.R.C. participantes (Antoine-Labelle Sud, des Laurentides, Pays-D'en-Haut) à la régie.

La R.I.D.R est responsable de l'en-

fouissement des déchets, du transbordement et de l'acheminement des matières recyclables. Les municipalités sont responsables de la cueillette des déchets et des matières recyclables et de leur acheminement vers le site de Rivière-Rouge.

Soirée des bénévoles

Le 12 décembre dernier, la Municipalité a tenue sa deuxième soirée reconnaissance des bénévoles. Quelques 14 bénévoles ont été mis à l'honneur et un hommage particulier a été rendu à Monsieur Yves Croisetière, désigné comme étant la personnalité de l'année 2009. Sincères félicitations et remerciements à tous !

URBANISME ET COMITÉS

Parmi les nombreux plans d'eau de la Municipalité, le Grand lac Nominique en est certainement un de grande importance, ne serait-ce que pour avoir constitué en lui seul l'appellation même de notre village depuis le début de sa fondation. Notre grand lac est alimenté par plusieurs affluents dont le Ruisseau Jourdain, principal tributaire d'une importance inestimable au niveau de la faune aquatique qui s'y trouve et de ses habitats.

Cependant, la réalisation antérieure de

certains travaux par le ministère des transports en amont du ruisseau ont soulevé quelques inquiétudes vis-à-vis la qualité de l'eau et de l'état des frayères à doré jaune et à ouananiche dans le milieu. Subséquemment, une rencontre s'est tenue au début du mois de décembre pour réunir un biologiste du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), le président et le vice-président de l'Association des Résidents du Grand lac

Nominique ainsi que les représentants municipaux. Le but de cette rencontre consistait à identifier des solutions pour corriger la situation dès 2010. Entre autres, des propositions de nettoyage des frayères de même que la possibilité de création de nouvelles frayères dans le Jourdain ont été envisagées. Le dossier poursuit son cours de façon constructive pour corriger la situation avec la participation du MRNF dans cet important dossier.

AUTRES AFFAIRES

Employés à l'honneur

Le 11 décembre dernier, la Municipalité a souligné les 20 ans de service de M. Richard Lasnier, directeur du Service de l'urbanisme et les 30 ans de service de Monsieur Pierre Pelletier, pompier, et de Monsieur Richard Généreux, directeur du Service de la prévention des incendies. Félicitations !

Ramassage des sapins de Noël

La Municipalité procèdera au ramassage des sapins de Noël naturels dans la première semaine de janvier. Les sapins devront être déposés en bordure du chemin le 4 janvier, dépourvus de toutes décorations. Nous tenons tout particulièrement à féliciter les citoyennes et citoyens pour les multiples éclairages et décorations des Fêtes autour de leurs propriétés.

Rencontres citoyennes

Durant le mois de décembre, la Municipalité de Nominique s'est penchée sur des rencontres initiales avec les associations de lacs et le comité de citoyens afin d'ouvrir un dialogue constructif sur les priorités et planifier de futures rencontres en 2010.